Nouveau siège Port Autonome de Strasbourg

Strasbourg (67)

Une solution de fondations à très faible empreinte carbone pour un bâtiment R+4 en site urbain.

Le projet

Le projet concerne la construction d'un nouveau siège pour le Port Autonome de Strasbourg rue du Port du Rhin (67). Le nouveau bâtiment comportera 70 postes de travail sur 2 800 m².

Le challenge

Proposer une technique de renforcement de sol rapide, économique et écologique pour réduire les tassements.
Les terrains en place sont constitués successivement de remblais entre 1,3 et 2,2 m de profondeur, de sable limoneux et localement du sable de 3,2 à 3,8 m de profondeur, des sables et graviers au-delà.

Principales réalisations

Keller a mis en œuvre un renforcement de sol par vibrocompactage. Cette technique permet d'améliorer la capacité portante du sol, en densifiant les sols grenus sans cohésion.
Le traitement de la zone a été réalisé sur une profondeur de 3 à 6 m par le biais de 111 points de compaction.
Les travaux ont été réalisés dans un délai de deux semaines, conformément au planning.

Caractéristiques du projet

Maître d'ouvrage
Port Autonome de Strasbourg

Business unit (s) Keller
Keller France

Client
Mader

Applications
Capacité portante / Tassements

Marchés
Commercial / Tertiaire

Techniques
Vibrocompactage

email
communications.fr@keller-france.com